



**Feuillet fixe  
Ne pas  
détacher**



Numéro de l'envoi :

**1A 136 229 6417 9**

S

le

Nîmes, le **28 JUIN 2018**

www

Présenté / Avisé le : 28/06/18  
 Distribué le : 28/06/18  
 Date : Prix : CRBT :  
 La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000  
 Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 PARIS

Le :  
 Dire  
 Adjointe C  
 E  
 L'Am  
 Territoire

**Service Aménagement  
 du Territoire  
 et Collectivités**

Affaire suivie par  
 Christophe DUMAS  
 Réf : CD/CD/2018/n°33  
 Tél. 04 66 76 77 54  
 Fax 04 66 76 36 70

**Objet : Avis du Département  
 P.L.U arrêté**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'avis de l'Administration départementale sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par votre Conseil Municipal. Celui-ci comporte une partie d'ordre plus technique qu'il conviendra de transmettre à votre bureau d'étude pour prise en compte.

Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'urbanisme recodifié, l'avis ci-joint devra être annexé au dossier d'enquête publique et transmis au Commissaire enquêteur.

Je vous invite par ailleurs à me faire parvenir :

- La copie du rapport du commissaire enquêteur ;
- Une convocation à la réunion visant à étudier l'intégration du présent avis après enquête publique ;
- Un exemplaire de votre PLU lorsqu'il sera approuvé et opposable, au format CD ou clé USB ou lien de téléchargement du dossier complet.

Les documents seront adressés au Service Aménagement du Territoire et Collectivités, en charge de la coordination des interventions en matière d'aménagement et d'urbanisme au niveau de l'Administration départementale, qui se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes meilleures considérations.

Monsieur Gérard DUPLAN  
 Maire de Mus  
 Mairie  
 15 Place de la Mairie  
 30121 MUS

Pour le président du Conseil Départemental du Gard  
 et par délégation  
 Le Vice-président

**Christian VALETTE**